

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 19 (1969)

**Heft:** 3

**Artikel:** Encore Lenine

**Autor:** Vuilleumier, Marc

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-80635>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ENCORE LENINE

Par MARC VUILLEUMIER

On me pardonnera ces quelques lignes qu'au risque de lasser le lecteur j'ajouterai aux pages que M. Léonhard Haas a publiées (RSH, 1969, p. 170-182) à la suite de la critique que j'avais faite de son petit livre *Lenin, unbekannt Briefe 1912-1914* (RSH, 1968, p. 357-360). Non pour répondre à toutes ses affirmations dont le champ dépasse de beaucoup celui de mon compte rendu et celui de l'ouvrage sur lequel il portait, mais pour relever quelques points et insister sur les questions de méthode qui, effectivement, nous opposent.

Tout d'abord, qu'il soit clairement dit que ce que j'ai reproché à l'éditeur, ce n'est pas d'avoir utilisé certains livres (et je lui donne bien volontiers acte qu'il s'est beaucoup plus appuyé sur Schapiro que sur Wolfe), mais c'est *l'usage* qu'il en a fait. Et faut-il préciser qu'à mes yeux la valeur d'un travail dépend de son contenu et non de la carrière académique de son auteur, fût-il Senior Fellow de la Hoover Institution ou membre de l'Académie des sciences de l'URSS ?

M. Haas me reproche cette phrase: «Pourquoi prétendre... que c'est en connaissance de cause que Lénine a couvert le mouchard Malinowski... alors qu'aucun document n'étaye une pareille hypothèse?» Mais, après quinze lignes de citations diverses, il ajoute: «Ob Lenin von dieser Doppelrolle Malinowskis wußte, darüber fehlen noch Dokumente» (p. 175): C'est ce que je disais, à ce «noch» près. Mais cet adverbe n'est pas sans signification!

M. Haas nous promet une intéressante biographie de Moor à laquelle il emprunte déjà quelques éléments. Mais en quoi infirment-ils ce que nous disions, à savoir que les lettres de Lénine de 1912 à 1914 n'apportent aucune indication quant à l'opinion, bonne ou mauvaise, qu'il pouvait avoir du personnage? Il faudrait d'ailleurs rappeler que les socialistes suisses jugèrent Moor, malgré ses frasques, digne de les représenter au Bureau socialiste international. C'est surtout à ce titre qu'il intéressait Lénine.

Je n'ai pas nié la réalité de beaucoup de faits mentionnés par M. Haas, mais j'ai critiqué l'éclairage sous lequel il nous les présente et l'interprétation qu'il en donne. C'est le cas des fameuses «expropriations», pratiquées également, ne lui en déplaise, par d'autres que par les bolchéviks (les exploits du futur maréchal Pilsudski en cette matière sont bien connus). Lorsqu'il écrit: «Der Rezensent erklärt, die Rekonstruktion über Lenins Geheimtransaktionen sei... bloße <hypothèses hâtives et peu fondées>, also...» (p. 181), il cite une partie du jugement global que j'ai porté sur les ouvrages de Possony et Wolfe mais il l'applique à autre chose, sollicitant ainsi mon texte pour me faire

dire ce que je n'ai pas écrit. Il me semble que ma critique et les nombreux exemples que M. Haas a bien voulu ajouter par sa réponse me dispensent de traiter plus longuement de cette question de la présentation et de l'éclairage des faits. Le lecteur a suffisamment d'éléments pour juger en connaissance de cause.

Sans demander à l'historien de partager les idées des personnages qu'il étudie, on peut souhaiter de sa part une certaine sympathie (au sens étymologique) à leur égard, la capacité de se mettre à leur place, de comprendre leurs réactions, de se replonger dans leur époque pour en saisir toute la problématique. Celui qui procède autrement peut faire œuvre utile en révélant des faits et des documents ignorés, mais il n'en fera pas toujours apprécier toute la portée. De là nos appréciations divergentes sur la lettre n° 23.

Nous saisissons l'occasion de rectifier une inexactitude de notre part : ces lettres n'établissent pas pour la première fois la participation de Zraggen à ces négociations ; en fait, celle-ci était connue depuis la thèse de Peter Lösche, qui retrace d'une manière succincte mais claire l'affaire de la succession Schmidt d'après les documents de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam (*Der Bolschewismus im Urteil der deutschen Sozialdemokratie 1903-1920*, Diss. Phil. Freie Universität, Berlin 1966, 254 + 110 p. ; édition commerciale : Colloquium Verlag, Berlin 1967).

M. Haas soulève quantité d'autres questions : appréciations sur la «soviétologie» anglo-saxonne, services secrets allemands et révolution russe, historiographie soviétique, ouverture des archives russes... qui dépassent le cadre de son ouvrage et de la critique que nous en avons faite ; son article constitue, à ce titre, un intéressant et original témoignage historiographique. Mon but n'était pas d'en présenter une critique, mais de défendre mon texte.

*La Rédaction de la «Revue suisse d'histoire» s'est réjouie d'accueillir cette intéressante confrontation de points de vue entre MM. Haas et Vuilleumier. Au-delà des prises de positions propres à chacun d'eux, ces deux auteurs ont été amenés à apporter maintes précisions utiles, grâce auxquelles ce débat animé n'aura sans doute pas été vain.*

*La Rédaction considère désormais cette discussion comme close.*